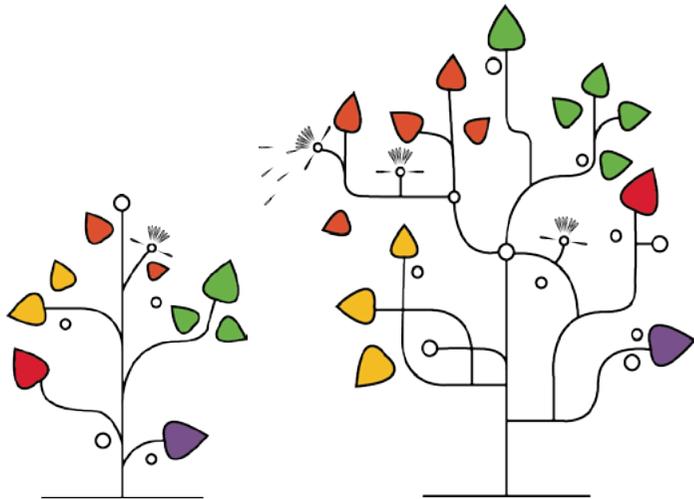




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Centre Ministériel d'Appui aux formations à distance

Rapport d'activités

2022





Sommaire

Edito	Page 04
Production de ressources et de formations	Page 05
Mentor	Page 06
Animation de la communauté	Page 08
Perspectives	Page 10
Contacts	Page 12



Edito

2022, une année de transitions

Si le CMA a poursuivi en 2022 sa mission principale de conception de formation, l'année aura indiscutablement été celle de la préparation à la migration des FOAD de la plateforme du pôle ministériel vers la plateforme interministérielle MENTOR.

La mission d'animation de la communauté des acteurs de la formation à distance s'est renforcée par le retour de l'organisation en présentiel des rencontres de la eformation après deux années organisées en distanciel et l'organisation de deux rendez-vous des rencontres. Les échanges autour des thèmes proposés ont été fructueux.

Les travaux de préparation à l'intégration du CMA au sein du CMVRH se sont poursuivis. Les réflexions engagées ont conduit à la création d'une nouvelle mission d'« appui aux appels à projet » et au renforcement de l'équipe en 2023.

C'est avec émotion que je vous invite à découvrir ce rapport d'activité, dernier témoin de notre exercice au sein de l'École Nationale des Techniciens de l'Équipement. Je souhaite remercier une nouvelle fois, tous ceux qui, précurseurs, ont identifié le numérique en formation comme un enjeu d'avenir et ont participé à la création du CMA et à son développement au service de l'ensemble des acteurs de la formation au sein du pôle ministériel.

Hubert Callier

**Directeur du CMA
aux formations à distance**



* Consultez la version multimédia du rapport pour en savoir plus



Mode projet : orchestrez vos projets comme un(e) chef(fe)

Maitrise d'ouvrage :
DGITM-ENTPE-ENTE

Public : chefs de projets

Durée : 10 heures

Objectifs pédagogiques* :

- Comprendre la dynamique du mode projet et ses enjeux pour opérer un changement de paradigme dans l'administration ;
- Développer une pratique qui permet d'anticiper, organiser et mener des initiatives projet maîtrisées ;
- Gagner en agilité pour vous adapter aux contraintes rencontrées dans les projets.



Sensibilisation aux risques et à la gestion des tunnels

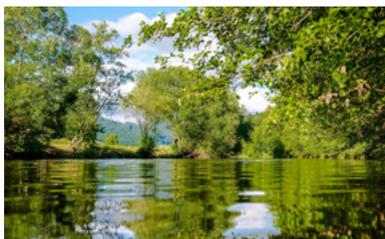
Maitrise d'ouvrage : CETU

Public : chefs de CIGT

Durée : 16 heures

Objectif de formation* :

- Sensibiliser aux risques et à la gestion des tunnels.



Police administrative préventive de l'eau et de la nature

Maitrise d'ouvrage : DGALN

Public : agents en charge de la police administrative

Durée : 2 heures

Objectif de formation* :

- Identifier les principaux enjeux qui s'imposent à la police administrative préventive de l'eau et de la nature.



Police administrative répressive de l'eau et de la nature

Maitrise d'ouvrage : DGALN

Public : agents en charge de la police administrative

Durée : 2 heures 30 minutes

Objectif de formation* :

- Identifier les principaux enjeux qui s'imposent à la police administrative répressive de l'eau et de la nature



Sécurité des navires - référentiel et méthodologie des audits

Maitrise d'ouvrage : DGAMPA

Public : auditeurs Inspection et Sécurité des Navires

Durée : 4 heures

Objectifs de formation* :

- Connaître les nouvelles règles de spécialisation des auditeurs dans les domaines de l'ISM-SCH, de l'ISPS et de la MLC (CTM) mise en vigueur à partir du 01 janvier 2021.

Plateforme Mentor



mentor.gov.fr
La plateforme interministérielle de formation

S'engager en formation avec **m** mentor

Une offre variée et évolutive

Disponible à tout moment

À l'appui de vos projets de développement professionnel

En savoir plus →

Identifiez vous

Adresse méi pi

Mot de passe

Se souvenir de m

Créer

Le programme Mentor est porté par la Dii

En savoir plus FAQ

legifrance.gouv.fr gouvernemer

MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

Financé par l'Union européenne

NextGenerationEU

Liberté Égalité Fraternité

Un programme et une plateforme de formation interministériels

Mis en service en 2021 Mentor répond à deux objectifs : mettre à disposition des agents une offre de formation en libre-service accessible à tout moment dans le respect du droit à la formation professionnelle et permettre à l'ensemble des ministères, écoles de services public, directions interministérielles, de mettre en œuvre, sur des espaces dédiés et sécurisés, leur plan de formation à destination de leurs agents.



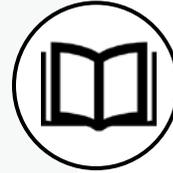
Adhésion à Mentor

Le CMA associé au projet MENTOR dès sa genèse, a participé aux études de faisabilité aux côtés de FORCQ2, du CMVRH et de la DNUM qui ont conduit à l'adhésion du pôle ministériel en juillet 2022. Depuis cette date, l'ensemble des agents du pôle ont accès à la nouvelle plateforme de formation. L'accès des agents en poste dans les établissements publics sous tutelle est conditionné à la signature d'une convention entre chacun de ces établissements et le ministère. Le CMA assure, avec FORQ2, l'administration de l'espace ministériel sur Mentor.



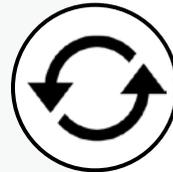
Inventaire des formations disponibles sur SYFOADD

L'adhésion du pôle ministériel à Mentor a acté la décision de fermer la plateforme SYFOADD* au premier janvier 2023. Ce choix a nécessité de réaliser un inventaire de l'ensemble des formations existantes sur la plateforme (plus d'une centaine) afin de déterminer celles qui avaient vocation à être déposées sur Mentor. Ce travail, opéré en collaboration entre FORQ2, le CMVRH, les maîtrises d'ouvrage et le CMA, consistait à identifier la pertinence de conserver chaque formation et la nécessité de mises à jour du fond ou technique pour les rendre compatibles avec Mentor.



Refonte du catalogue de formations

L'implémentation* des formations sur Mentor nécessite de renseigner des champs d'informations obligatoires les concernant. Afin de faciliter la procédure, le CMA a développé un format de fiche d'information qui a également été mis à disposition de ses partenaires. Ces fiches, réalisées sur Dokiel (Scenari) ont permis de construire un nouveau catalogue de FOAD bientôt accessible à tous.



Mises à jour des formations

L'ensemble des formations précédemment identifiées a fait l'objet d'une reprise technique par le CMA pour garantir un fonctionnement optimal sur la nouvelle plateforme. Ce sont donc plus d'une centaine d'heures de formation qui ont été rebâties sous le format opale* pour être implémentées sur Mentor. Près d'une quarantaine de formations sont désormais accessibles sur l'espace ministériel dédié, représentant plus de 120 heures de formation.



Une communauté interministérielle :

Le CMA participe à la vie du projet Mentor. Il contribue activement aux deux ateliers par semaine pilotés par l'équipe Mentor :

- **Atelier de co-conception et de prospective :**
Lieu de débat entre les partenaires Mentor pour définir les orientations de développement.
- **Atelier de recette métier :**
Lieu de recette technique des modifications apportées par les développeurs avant déploiement.



Animation de la communauté des acteurs de la FOAD



Pour impulser des dynamiques

L'animation de la communauté des acteurs du domaine de la formation à distance est une des missions primordiales du CMA.

En plus de ses activités de veille, il organise chaque année les rencontres de la eformation qui rassemblent près d'une centaine de participants autour de sujets liés à la pédagogie et au numérique.

Il propose également des «rendez-vous des rencontres» entre deux éditions, une occasion de partager des connaissances, des expériences ou de s'interroger sur des sujets d'actualités.



Animation de la communauté des acteurs de la FOAD

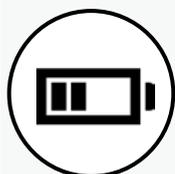
Les rendez-vous des rencontres



Webinaire «Métavers»

Le premier rendez-vous des rencontres de 2022 a rassemblé 75 participants à la découverte du métavers. Ce webinaire d'information proposé par le Centre Ministériel d'Appui aux formations à distance avait pour objet d'explicitier ce qui se cache derrière ce concept. Présenté par certains comme la version 3 d'Internet devant redonner du pouvoir aux utilisateurs, parfois même comme l'avènement d'une nouvelle civilisation numérique, il peut fasciner comme effrayer.

Consultez le site des rencontres pour en savoir plus et visionner l'enregistrement



Webinaire «low-tech»

Dans la continuité des réflexions engagées au cours des rencontres 2021 qui abordaient la sobriété numérique dans la formation, le CMA a proposé le 29 septembre 2022 un rendez-vous des rencontres sous forme de webinaire ayant pour titre « concevoir des formations dans une démarche « low-tech ».

Consultez le site des rencontres pour en savoir plus et visionner l'enregistrement



Les 14èmes journées de la eformation

Formation à distance et pédagogie active

Après deux éditions organisées entièrement à distance en raison des restrictions liées à l'épidémie de COVID 19, les rencontres de la eformation se sont déroulées les 8 et 9 novembre 2022 sur le site aixois de l'ENTE. Si les restrictions de déplacement liées au contexte sanitaire ont mis un coup d'accélérateur sans précédent à la formation en distanciel tant dans l'enseignement que dans la formation professionnelle, force est de constater que cette massification récente a laissé nombre de formateurs ou d'enseignants désemparés.

En effet, si la grande majorité des acteurs sont parvenus à s'appropriier les outils et sont désormais plus à l'aise avec le numérique, l'utilisation des pédagogies actives via cette nouvelle modalité s'est avérée plus complexe.

Consultez le site des rencontres pour en savoir plus et visionner les enregistrements





Perspectives

Le CMA demain

Le rattachement du Centre ministériel d'Appui aux formations à distance au Centre ministériel de Valorisation des Ressources Humaines a été acté par Barbara Pompili, ministre de la Transition Ecologique en exercice au début de l'année 2022.

Le CMA deviendra au 1er septembre 2023 la 12ème entité du CMVRH après la fermeture de l'ENTE. Les réflexions et les travaux nécessaires à cette évolution se sont poursuivis tout au long de cette année.



Le CMA , 12ème entité du CMVRH

Pour préparer cette intégration, un groupe de travail a été formé et s'est réuni régulièrement afin d'identifier et d'organiser les actions nécessaires à engager sur les plans organisationnels, juridiques ou logistiques. Parallèlement, le CMA a été invité à assister ou participer aux comités de direction et comités éditoriaux du CMVRH pour anticiper et faciliter la transition.



Un cadre d'actions inchangé et des valeurs partagées

Le positionnement du CMA au sein de l'organisme chargé de la formation continue du pôle ministériel ne modifie pas son cadre d'action. Toute l'équipe reste au service de l'ensemble des organismes de formation et des établissements du réseau des écoles supérieures du développement durable.

Notre volonté d'ouverture, de partenariats et de collaborations au bénéfice du développement d'une formation innovante, responsable et accessible via le numérique se poursuit. Ces valeurs s'inscrivent et se complètent avec celles de la charte du CMVRH.



Une nouvelle mission au service du pôle ministériel :

« appui aux appels à projets formation »

Avec la volonté de s'adapter à l'évolution des besoins des acteurs de la formation du pôle ministériel, l'équipe du CMA se renforcera en septembre 2023 pour proposer de nouveaux services.

Le financement des projets formation se fait désormais de plus en plus souvent via des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêts. Y répondre nécessite une pratique, une connaissance technique , une ingénierie administrative qui peuvent freiner les maîtrises d'œuvres.

Pour accompagner celles-ci, le CMA proposera dès septembre 2023, un appui pour répondre à ces appels à projets ainsi qu'une assistance ou une prise en charge du pilotage du projet de formation intégrant du numérique.



La mise en place d'appels à projet, ou assimilés, permet de projeter les savoir-faire d'un ou plusieurs organismes au service d'un besoin exprimé par un maître d'ouvrage de formation. Le rôle de la mission est de faciliter les réponses à ces appels et d'assurer une assistance au pilotage.

L'offre de service est en cours d'élaboration et sera disponible très prochainement.



04.42.37.20.18



cma-eformation@developpement-durable.gouv.fr



Le CMA est présent sur deux sites

ENTE site d'Aix-en-Provence
680, rue Albert Einstein
Pôle d'activités des Milles/CS 70508
13593 Aix-en-Provence cedex 3
Tél : 04 42 37 20 00

ENTE site de Valenciennes
11, rue de Roubaix BP 50217
59305 Valenciennes cedex
Tél : 03 27 23 73 00



Envie d'aller plus loin ?

Des liens pour en savoir + :

La rubrique CMA sur le site de l'ENTE:
<https://www.ente.developpement-durable.gouv.fr/centre-ministeriel-d-appui-r129.html>

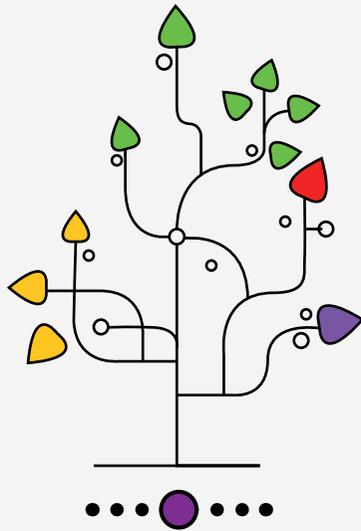
Le site des rencontres de la eformation:
<https://lesrencontresdelaeformation.ente.fr>

Des liens pour vous former :

La plateforme de formation de l'ENTE :
<https://mesformationstechniques.fr>

La plateforme inter-ministérielle:
<https://mentor.gouv.fr>

Contacts



[http://www.ente.developpement-durable.gouv.fr/
rubrique CMA](http://www.ente.developpement-durable.gouv.fr/rubrique_CMA)



*Flashez pour visualiser la
version multimédia du rapport d'activités*

